

Comment le dire, nous sommes désarmés face à ces manques de respect, de civisme.

Le compostage :

L'agglomération propose à la vente des composteurs afin de réduire votre quantité de déchets ordures ménagères.

Les prix varient entre 20€ et 40€.

Pour obtenir un composteur ou des renseignements envoyez un mail à

compostage@msm-normandie.fr ou

appelez le service déchets au

02.33.68.68.96 ou bien adressez-vous au

secrétariat de la Mairie de Marcey qui vous

aidera dans votre démarche.

Déchetterie :

Si vous n'êtes pas en possession d'une

carte d'accès à la déchetterie nous vous

invitons à venir en Mairie muni d'un

justificatif de domicile afin d'obtenir votre

carte. (une carte par foyer)

Nouveau : reprise de commerce :

Ouverture en décembre du Restaurant

Miam By Maya anciennement Miam etc.

situé 1 route de Granville.

École

Les inscriptions pour la rentrée 2023/2024

sont ouvertes depuis le 06 mars.

Pour retirer un dossier d'inscription il suffit

de vous rendre à la Mairie ou bien de le

télécharger sur le site de la commune

« enfance et jeunesse » onglet « école arc

en Ciel »

SMPGA

Le SMPGA (service de l'eau) vous accueille

à la mairie de Marcey depuis le 1^{er} mars à

raison de 2 mercredis par mois de 14h à

16h30.

Cette permanence a pour but de faciliter vos

démarches pour une ouverture ou fermeture

de compteur d'eau ou bien pour toutes

questions en rapport avec votre facturation

d'eau.

La prochaine permanence aura lieu le

mercredi 29 mars.

Jouons à la pétanque

Plusieurs terrains sont à votre disposition

dans la commune : Le clos Hubert, les

Vignes, Résidence La Chesnaye.

N'hésitez pas à en profiter, les beaux jours

arrivent !

Mairie

02.33.58.10.57

mairie@marceylesgrèves.fr

Ouverture : lundi 9h30-12h / 16h30-19h

Mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h / 14h-16h30 sur RDV

Jeudi : fermé au public

Vendredi : 9h30-12h

TRAVAUX

Canalisations d'eau potable : Les

travaux de renouvellement vont

démarrer début juin et dureront

environ 2 mois. La phase préparatoire

des travaux a démarré le 13 mars

2023 avec le traçage des réseaux sur

le sol.

Par avance, nous vous remercions

pour votre disponibilité et votre

compréhension face aux élagements

qui surviendront.

Pour plus d'informations, vous pouvez

vous rendre sur le site de la commune

et découvrir le plan de cette première

phase de travaux.

Travaux réalisés :

Plantations route de Granville :



Clôture cimetière



Abri à côté des vestiaires du foot



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens

Comme chaque trimestre, nous venons avec ces quelques lignes, vous rendre compte de l'actualité de votre commune. A ce jour, le dossier le plus sensible reste l'actualisation du PLUI (plan local

d'urbanisme intercommunal). C'est ce document qui permet l'instruction de tous les certificats d'urbanisme, des demandes de travaux et permis de construire. Les

modifications seront proposées au vote le 06 avril en séance plénière de la communauté d'agglomération, puis étudiées par le juge de la cour administrative d'appel de Nantes.

Je me permets de vous apporter ces précisions, car, pour l'instruction des différents dossiers, dans l'attente de son application, cela implique une période pendant laquelle l'instruction des dossiers sera plus compliquée. Mais nos services de la mairie se tiennent à votre disposition pour vous aider à vous y retrouver si vous avez des projets.

D'autre part, je vous invite à noter quelques

dates qui sont autant d'occasions de nous

rencontrer : 1^{er} mai : foire à la brocante, 19

mai : AFC journée spectacle chez Marie

GUERZAILLE, 11 juin : fête de l'école, 1^{er} juillet :

repas champêtre

Au plaisir de vous croiser. Elise ROUSSEL

DATES À RETENIR

Comité des Fêtes

01/05 Brocante annuelle

Réservation auprès de Monsieur Christian GAILLARD

Association Familiale et Culturelle

11/05 Concours de belote

A partir de 13h15 salle communale

Association des Parents d'Élèves

11/06 Fête de l'école

RDV dans la cour de l'école pour diverses animations restaurations sur place

Retour sur les vacances CLSH

Le centre de loisirs a fait carton plein en termes de fréquentation sur les 3 dernières périodes : Toussaint, Noël et Février.

Les enfants ont pu pratiquer diverses activités tel que : l'escalade, initiation rugby, jeux extérieurs. Des sorties au cinéma,

bowling, piscine ont été organisées.

Petit retour en images sur les ateliers au

sein du centre.



Les mercredis loisirs

Les Mercredis Loisirs sont assurés par le personnel du « Centre de la Sée » et des agents communaux de Marcey les Grèves.

Cinq périodes de programme,

correspondants aux périodes entre les

sur notre site internet : <https://marcey-les-grèves.fr/centre-de-loisirs-de-la-see/> Icône : **centre de loisirs ainsi que sur le site internet communal.**

Ces derniers sont téléchargeables. Cependant certains exemplaires sont mis à la disposition des familles ne pouvant pas consulter internet à la mairie.

Les TAP

Valérie PICHARD et l'Association des Croqueurs de Pommes ont participé conjointement à l'organisation d'activités autour de la greffe de pommiers sur le temps périscolaire le mardi après-midi. Un joli moment d'échange entre les enfants et les membres de l'association



Le vendredi après-midi des balades sont organisées également sur le temps périscolaire afin de sensibiliser les enfants sur la sauvegarde de notre planète en faisant attention à la faune et la flore et surtout en étant acteur en ramassant les déchets dans la nature.



Et pour les autres moments TAP des activités manuelles sont proposées aux élèves encadrés par le personnel communal et des bénévoles dont nous tenons à remercier pour leur implication auprès des enfants.



Voaux du Maire

Le samedi 7 janvier Mme Le Maire a présenté ses Premiers voaux aux Marcéyéens. Ce fut une joie pour Elise ROUSSEL de vous retrouver autour de la galette car depuis la pandémie Mme le Maire n'avait jamais eu l'occasion de se prêter à cet exercice. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes à cette invitation annuelle.



Théâtre

La troupe de théâtre Les Amis de Sélune a interpréter une adaptation du conte Le grand courtil, à la salle polyvalente de Marcey-les-Grèves le 14 janvier 2023 Moment très apprécié, expérience à renouveler dès que possible.



Répar'café :

Le 4 février dernier s'est déroulé au CLSH, un répar'café. L'association Essens'el* se mobilise pour réparer des jouets, du petit électroménager, du petit mobilier, faire un point de couture....

En bref, ils peuvent redonner une seconde vie à des objets que vous pensiez finis.

D'autres dates dans différents lieux sont disponibles sur le site internet de la commune.

*SEL veut dire « système d'Echange Local ». C'est une association dont les membres échangent entre eux des services, des Savoirs et des Biens.

Mai : essenssel.avanches@gmail.com

RDV était pris le 17 février dernier à la salle communale pour une Exposition présentée par l'Association des Croqueurs de Pommes de la Baie du Mont Saint Michel. Le public a répondu présent voici un retour en image de cette journée



Repas des chevaux blancs :

Pour le plus grand bonheur de nos aînés le repas des chevaux blancs a été organisé dimanche 5 mars. Nous sommes ravis de pouvoir perpétuer ce rendez-vous qui permet de rompre le temps d'une journée l'isolement et de partager un bon repas.



INFOS PRATIQUES

Site internet communal :

marcey-les-grèves.fr vous y trouverez un grand nombre d'informations sur la commune, l'école, le centre de loisirs, les comptes rendus de conseil municipal etc... N'hésitez pas à vous rendre sur le site pour en prendre connaissance et nous faire part de vos observations s'il y a des choses à améliorer ou à apporter !

Nids de frelons asiatiques : En cas de découverte d'un nid chez vous ou en vous promenant, ne vous en approchez pas. Appeler la Mairie qui se chargera d'effectuer une déclaration auprès du FDGDON.

Ensuite une entreprise prendra contact avec vous afin de définir un RDV. La prise en charge de la destruction incombe à la commune, mais uniquement si ce sont des frelons asiatiques. La commune a déclaré en 2022 33 nids de frelons asiatiques !

Chêne

Il existe plusieurs méthodes pour gérer les populations de processionnaires que vous trouverez sur la page dédiée du site chenille-risque.info

Il ne faut pas manipuler les nids car cette espèce est très dangereuse pour l'homme et les animaux de compagnie.

Vous pouvez prendre contact avec le FREDON qui saura vous conseiller.

chenille-risque@fredon-france.fr

Tél : 07.68.99.93.50 / 01.53.83.71.75

Lecture : Rappel

Premier mercredi de chaque mois.

La Maison des Associations est ouverte le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 16h afin que vous puissiez prendre ou y déposer des livres sur le même fonctionnement que la boîte à livres. Nous souhaitons que cet endroit soit vivant, si vous avez besoin de livres en dehors de cette période. N'hésitez pas à venir en Mairie nous serons ravis de vous ouvrir l'espace bibliothèque.

Argent de Poche :

La commune accueillera des jeunes pour le dispositif « argent de poche » en avril il reste 2 postes à pourvoir et pour les vacances d'été une dizaine de postes répartis sur les 2 mois. N'hésitez pas si vous avez entre 16 et 17 ans à déposer une lettre de motivation en Mairie en indiquant vos disponibilités pour les périodes de vacances scolaires.

Animaux de compagnie

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables de leurs animaux et doivent en assumer la propreté dans l'espace public. Ainsi les déjections doivent être obligatoirement ramassées.

Tri sélectif :

Des sacs cabas pour apporter vos déchets aux points d'apport volontaire sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez venir en retirer un par famille aux heures d'ouverture.

Concernant les points d'apport volontaire, nous continuons de remarquer toujours plus d'incivilités : les conteneurs débordent de détritus et d'objets en tout genre ce ne sont pas des lieux de décharge. Il y a la déchetterie à proximité de Marcey-les-Grèves ! Cela nuit à la qualité visuelle de notre bourg et surtout au voisinage des points d'apport volontaire.